

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations

MARS
2013



Intercommunalité :

L'HEURE DU CHOIX !



AGENDA
DE MARS

À COURCÔME :

Jeudi 7 mars :
Réouverture de la
boulangerie

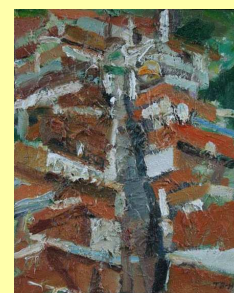
Samedi 9 mars : 14 h
Randonnée du comité
des fêtes

Lundi 11 mars : 14h
Salle socio-culturelle
CIAF aménagement
foncier (LGV)

Mardi 19 mars : 18h
Commémoration du
cessez le feu de la
Guerre d'Algérie

Vendredi 22 mars : 20h
Assemblée Générale du
Comité des Fêtes

Jeudi 28 mars : 18h
Salle socio-culturelle
Vernissage expo de
peintures
de Tony Birks Hay



Voilà près de deux ans que le feuilleton dure !

Rappelons les épisodes précédents :

Suite à la mise en œuvre de la réforme des collectivités locales, la réorganisation de la carte intercommunale départementale avait été lancée par M. Millon, le Préfet de la Charente de l'époque. Il avait alors proposé un projet de SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) qui comprenait un certain nombre de restructurations et de fusions.

Les conseils municipaux avaient eu à délibérer sur ce sujet avant le 12 août 2011. Pour notre secteur, ce projet prévoyait la constitution d'une grande structure intercommunale autour du bassin de vie de Ruffec. Les 3 communautés existantes, plus la commune isolée de Villefagnan, constituant un ensemble de 34 communes pour un peu plus de 14 000 habitants. L'affaire fit grand bruit à l'époque, car le mariage prévu ne paraissait pas si évident que cela.

Les difficultés reposaient essentiellement, non pas sur le périmètre lui-même, mais sur le déséquilibre notoire qui existait entre les CDC de Ruffec et ses futures alliées. Beaucoup de compétences, ce qui se traduisait par des charges beaucoup plus importantes et une fiscalité disproportionnée avec celles des autres communautés.

Les conseils municipaux, puis les communautés délibérèrent alors avant la date fixée.

Suite page 2

Le saviez-vous ?

C.C.I.D
Commission
Communale
des Impôts Directs

Composée de douze membres, (6 titulaires et 6 suppléants), la C.C.I.D se réunit chaque année à la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques.

En matière de fiscalité directe locale, la CCID a un rôle essentiel.

En effet, elle doit signaler au représentant de l'administration tous les changements affectant les propriétés bâties ou non bâties portés à sa connaissance.

Elle participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties, dresse la liste des locaux de référence, formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelle des propriétés nouvelles ou touchées par un changement d'affectation, sur des réclamations relatives à la taxe d'habitation ,...

Lors de sa dernière réunion, elle s'est prononcée sur la mise en œuvre d'une procédure exceptionnelle: celle de déterminer la situation exacte de plusieurs biens identifiés comme étant « vacants sans maîtres » et sur lesquels la commune pourrait exercer son droit de propriété.

Au cours de cette réunion, la CCID a également vérifié la liste des locaux vacants et des résidences secondaires.

Intercommunalité : L'HEURE DU CHOIX



(Suite de la page 1) La CDCI qui se tint par la suite à la Préfecture, ne put qu'entériner les résultats qui étaient sans appel ! Sur les 34 communes qui avaient délibéré, seules 7 avaient exprimé un avis favorable, alors que 26 se prononçaient défavorablement sur ce sujet.

Les réticences portaient essentiellement sur l'incohérence du calendrier, le problème des compétences, le manque de simulations budgétaires afin de mesurer les incidences fiscales sur les ménages... De plus, et c'était important, 20 communes se déclaraient favorables à ce que la fusion se limite aux 2 communautés des Trois Vallées et du Pays de Villefagnan avec la commune de Villefagnan, cette association répondant aux critères de la loi : disparition des communautés de communes de moins de 5 000 habitants et intégration des communes isolées.

Le 22 décembre 2011, avec la nouvelle Préfète, la même Commission Départementale valida tout de même le projet global de SDCI. Pour notre secteur, l'accord ne portait que sur le périmètre, dans l'attente et sous réserve d'explications ultérieures satisfaisantes pour que les réticences invoquées puissent éventuellement être levées.

La suite, nous la connaissons. L'année 2012 fut consacrée à de multiples réunions qui, malheureusement, n'aplanirent pas les inquiétudes soulevées par cette fusion éventuelle, notamment du point de vue fiscal.

L'HEURE DU CHOIX

Par lettre du 20 décembre 2012, Mme la Préfète nous a donné 3 mois pour formuler un avis définitif sur cette fusion.

Avant le 20 mars prochain, les conseils municipaux doivent donc valider ou non cette pro-

position de fusion, un arrêté préfectoral devant officialiser celle-ci à compter du 1er janvier 2014.

Mais les votes des conseils municipaux doivent également valider les statuts (dont découleront les compétences qu'exercera la nouvelle entité), la gouvernance (la représentation de chaque commune), et bien sûr, le nom et le siège du futur ensemble. Autant de points qui ne sont toujours pas réglés. Pas plus que n'ont été évoqués les projets que pourrait développer cette nouvelle CDC !

Quoi qu'il en soit, l'heure est désormais au choix !

Ou bien nous acceptons la fusion telle qu'elle nous est proposée. Cela impliquera le transfert de l'ensemble des compétences, y compris la compétence scolaire, la petite enfance,..... Nous nous orientons alors vers le système fiscal de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique), assorti de la prise en compte par la future entité des charges de centralité aujourd'hui supportées par Ruffec (ou la CDC de Ruffec) : piscine, centre social, médiathèque, cinéma, office des sports...

Même lissée sur une période de 13 ans, l'augmentation des impôts des ménages sera conséquente. Cette solution s'accompagnera d'une vision et d'une administration globalisée des services : personnels, cantine, garderie...

UN PREMIER PAS ?

Ou bien nous refusons le projet tel qu'il nous est présenté. Il nous faut alors proposer une alternative. Sans remettre en cause notre appartenance au bassin de vie de Ruffec qui pourrait, le moment venu, déboucher sur la constitution d'un ensemble plus grand, incluant par exemple, Aigre, voire Mansle, pourquoi ne pas revenir sur

la proposition initiale des 20 communes évoqués plus haut : constituer un premier rapprochement entre les 2 communautés du Pays de Villefagnan et de Trois Vallées, incluant la commune de Villefagnan. Ce serait un premier pas significatif.

Ce nouvel ensemble (7 830 habitants pour 26 communes) répondrait aux exigences de la loi. Basée sur le volontariat et non sur la contrainte, il rassemblerait des entités qui exercent aujourd'hui les mêmes compétences, ont une fiscalité comparable mesurée (ce qui n'est pas négligeable en cette période de crise) et un endettement raisonnable.

Le transfert de la compétence scolaire pourrait attendre, au lieu d'être imposée, ce qui faciliterait sans doute, localement, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Quant au régime fiscal, la nouvelle communauté aurait tout loisir de choisir celui qui lui conviendrait le mieux, sans l'appréhension de hausses intempestives.

L'AVENIR PRÉSERVÉ

A l'avenir, avec la mise en place des nouveaux conseils municipaux et des conseils communautaires, cela n'empêcherait aucunement des passerelles entre les différentes communautés voisines, comme elles existent déjà - ou ont déjà existé - pour certaines compétences : petite enfance, assainissement... mais encore le Centre social qui bénéficie déjà de subventions de toutes les collectivités concernées.

La porte resterait ainsi entrouverte pour demain, avec des discussions plus sereines, plus apaisées.

Les urnes vont rendre rapidement leur verdict !

M. Duchiron

Courcôme infos de A à Z...

Balade du comité des fêtes.

La prochaine balade du comité des fêtes se fera le samedi 9 mars.

Départ à 14h devant la salle socio-culturelle. Parcours et distance en fonction de la météo et des participants.

Au retour, le pot de l'amitié sera offert.

Journée ouverte à tous.

Pour plus de renseignements

Tél : 06 84 46 65 30

Courriel : cdfrando@orange.fr

Commémoration du 51e anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie

Toute la population est invitée **mardi 19 mars à 18h.**

Rassemblement devant la mairie puis défilé jusqu'au monuments aux morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la salle socio-culturelle.

Enquête publique.

MODIFICATION :

L'enquête publique sur la commune de **Charmé** suite à la demande présentée par la Société VINCI Construction Ter-

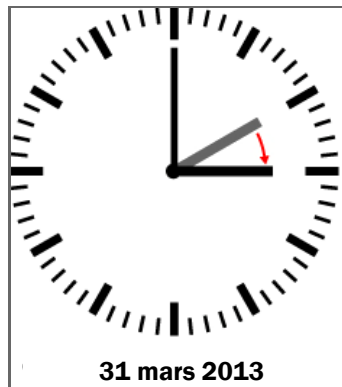
rassement qui sollicite une autorisation d'exploiter une aire de stockage de granulats sur la commune de Charmé est modifiée :

Ouverture le lundi 25 mars 2013, clôture le lundi 29 avril 2013.

Heure d'été.

Dans la nuit du samedi 30 mars au dimanche 31 mars 2013 il faudra avancer d'une heure sa montre :

A 2 heures du matin, il sera 3 heures !



A noter : en période d'heure d'été, la France se trouve en décalage de deux heures sur l'heure solaire.

Permanence du sénateur.

Le sénateur de la Charente Michel BOUTANT assurera une

permanence à la mairie de VILLEFAGNAN le lundi 25 mars de 9h à 10h30.

Permanence de l'architecte des Bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE vous propose son aide pour élaborer vos dossiers d'urbanisme.

Prochaine permanence **jeudi 21 mars** de 9h30 à 11h30 à l'unité territoriale de Ruffec. Prendre les rendez-vous au 05 45 97 97 97.

Recensement militaire.

Les jeunes gens, filles et garçons, qui ont 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès leur date anniversaire, en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Remboursement partiel TIC 2012.

Taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers et sur le gaz naturel utilisés à des fins agricoles.

Dossier à retourner par les agriculteurs avant le 15 avril.

À noter :

LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochain rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme :

vendredi 22 mars de 9h30 à 11h30.

Atelier gratuit.

Ouvert à tous.

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 11 mars

Lundi 25 mars

(Sortez vos sacs la veille au soir)

PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de mars :

Lundi 18 mars

11 h 00 - Mairie de VILLEFAGNAN

Jeudi 21 mars

9 h 30 - Mairie de EMPURÉ

Vendredi 22 mars

17 h 00 - Mairie de SOUVIGNÉ

Pour contacter votre député Jérôme Lambert : Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JUILLÉ.

Tél : 05-45-39-00-09.

Fax : 05-45-39-91-74.

Courriel :

jlambert@assemblee-nationale.fr

Carnaval des P'tits Loups

En ce mardi 16 février dernier, les enfants des RPI Courcôme-La Faye-Charmé se sont retrouvés pour défiler dans les rues de LA FAYE et fêter Monsieur Carnaval. Les élèves de l'école maternelle de Courcôme étaient déguisés en arbres, ceux de La Faye



en bateaux du Vendée Globe et les grands de Charmé en vénitiens !

Après avoir brûlé M. Carnaval, tous les enfants accompagnés de leurs maîtresses et de leurs parents se sont rassemblés dans la salle des fêtes pour un goûter réconfortant.



Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
18 Grand'Rue
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Sites internet : www.courcome.eu

www.courcome.fr

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

Notez le dès à présent.

Courant avril :

Dimanche 7 avril : 15 h00

Salle socio-culturelle

de Courcôme

Conte théâtralisé

« A + M (Achille et Madeleine) »

Présenté par la Compagnie Boutabouh (79)

Spectacle tout public.

Entrée 9 €

Tarif groupe 7 € et enfant 5 €

Organisé par :

Les Amis de la Scène du Nord Charente.

7 mars 2013 : Réouverture de la boulangerie

Voilà 10 mois, en mai dernier, la boulangerie de Courcôme fermait brutalement ses portes.

Depuis cette date, nous n'avons pas manqué, tout au long des mois qui ont suivi, de vous tenir informés de l'évolution de la situation, aussi bien des espoirs de reprise que des difficultés.

Vous aviez été également très nombreux à répondre à l'enquête que nous avions lancée dans le bulletin municipal et, vous aviez été alors unanimes à dire votre attachement à ce commerce de proximité et à souhaiter sa réouverture au plus tôt.

Eh bien, cela sera chose faite dans quelques jours ! Pourtant c'est au moment

où nous pensions que la situation se compliquait que la proposition de Monsieur et Madame Cornet a finalement été acceptée.

Après 25 années passées dans leur petite

boulangerie de Villiers-Couture, en Charente-Maritime, **Jean-Louis et Patricia Cornet** vont donc tenter une nouvelle aventure à Courcôme. Jeudi prochain, 7 mars, le rideau sera à nouveau levé, le magasin ouvert, et les étagères garnies de pain frais. Gageons que l'expérience acquise par nos futurs boulangers leur permettra de



Photo : P. BAUDOUIN

relever avec succès ce nouveau challenge !

Le magasin sera ouvert tous les jours à partir de 7h00, jusqu'à 19h30.

Fermeture le mercredi.

M. et Mme Cornet envisagent également de reprendre les tournées. Pains traditionnels ou spéciaux, gâteaux et viennoiseries vous attendent, et même un petit rayon épicerie.

EXPOSITION Images de France et d'ailleurs

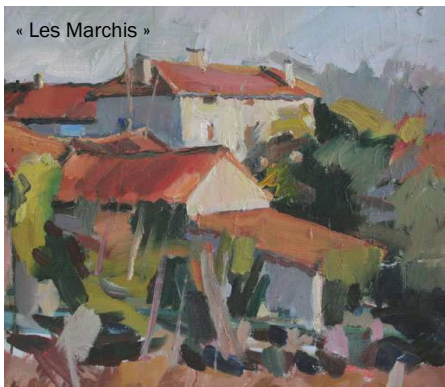
TONY BIRKS-HAY DFA
Peinture à l'huile

Salle socio-culturelle de Courcôme
du 28 mars au 15 avril 2013

Ouverture tous les jours de 15h à 17h
vernissage le 28 mars à 18h
en présence de l'artiste



« Les Marchis »



Formé à la Slade School of Art, Tony Birks-Hay est influencé par Cézanne, Matisse, Bomberg... Il a exposé à l'Académie de Manchester à l'âge de 15 ans, à Oxford à 22 ans puis à la Royal Academy dès l'âge de 26 ans... Réputé comme portraitiste et sculpteur, il peint aussi des paysages expressionnistes.

Son inspiration, il l'a trouvée au Pays de Galles, en Irlande, au Portugal et maintenant en France et plus particulièrement à Courcôme, où il a installé son atelier aux Marchis depuis 6 ans déjà.